

ANSOUIS - LA BASTIDE DES JOURDANS
LA BASTIDONNE - BEAUMONT-DE-PERTUIS
CABRIÈRES D'AIGUES - CADENET
CUCURON - GRAMBOIS - MIRABEAU



COTELUB

LA MOTTE D'AIGUES - PEYPIN D'AIGUES
SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
SANNES - LA TOUR D'AIGUES
VILLELAURE - VITROLLES EN LUBERON

Le Magazine de la Communauté de communes **SUD LUBERON**

Édition n°2

MOBILITÉ

Un maillage de plus en plus fort

DOSSIER

Actions pour le développement agricole

PROJETS

Nouveau défi pour le tri



16 COMMUNES À LA UNE !



la Communauté de Communes c'est ...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ZONES D'ACTIVITÉS
TOURISME
SOUTIEN À L'AGRICULTURE
MOBILITÉ
GEMAPI
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
**DÉVELOPPEMENT CULTUREL, SOCIAL
ET SPORTIF**
JEUNESSE 12-25 ANS
PETITE ENFANCE
DÉCHETS
ENVIRONNEMENT
URBANISME
HABITAT



COTELUB

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD LUBERON

COTELUB - 128 chemin des Vieilles vignes
Parc d'activités le Revol - 84240 La Tour d'Aigues

Publication semestrielle de la Communauté de Communes
Sud Luberon Édition n°2 - www.cotelub.fr

Direction de publication : Robert Tchobdrenovitch -

Responsable de la communication : Daphné Martinez -

Rédaction : Laëtitia Sarioglou

Conception graphique : Laurence de Luze / Françoise Latil

Crédits photos : Vincent Agnès, SCP

Impression : Mad Print - Tirage : 5 000 exemplaires

Service de la communication : communication@cotelub.fr

Tous droits réservés - Ne pas jeter sur la voie publique.



LE TRI
+ FACILE



“ L’agriculture, richesse de notre territoire, est au cœur de nos préoccupations ”

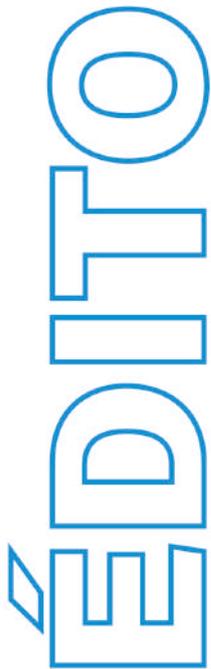


Robert Tchobdrenovitch

Président de la
Communauté de Communes
Sud Luberon COTELUB

Maire de Mirabeau

Président de l’Association des
Maires Ruraux de Vaucluse



Cette nouvelle année 2025 est plus que jamais celle de tous les défis, notamment sur le plan budgétaire. Les collectivités, promises à une baisse drastique de leurs dotations de fonctionnement et autres subventions d’investissement, resteront en première ligne pour faire face aux attentes de leurs administrés.

La Communauté de Communes du Sud Luberon (COTELUB) entend poursuivre sa politique d’amélioration du cadre de vie des habitants du territoire, en développant ses services de proximité, ses équipements publics, ainsi que l’économie et le tourisme. La politique jeunesse a été étendue aux 12-25 ans, en partenariat avec la Mission Locale et France Travail pour lutter contre l’isolement des jeunes entre autres. De nouvelles crèches sont prévues d’ici à la fin du mandat, et en terme de mobilité le maillage territorial se resserre et le sera encore. Trois pôles multimodaux sont

achevés ou en cours d’achèvement, le jalonnement des itinéraires cyclables et les voies vertes s’ouvrent sur le territoire

L’agriculture, richesse de notre territoire, est au cœur de nos préoccupations, le soutien à nos agriculteurs est indispensable. Sorti des sempiternelles discussions et autres promesses, nous sommes passés en mode actions et projets avec nos partenaires de la chambre d’agriculture, de la SAFER. Les contacts mis en œuvre avec les acteurs du milieu viticole, les discussions avec les dirigeants de nos caves coopératives et privées sont constructives et efficaces.

Dans ce domaine, COTELUB contribuera à hauteur de 2,5 millions pour la finalisation de l’irrigation de notre territoire réalisée par le Canal de Provence. Nos investissements dans ce mandat auront été la marque d’un véritable soutien au maintien, du développement agricole avec l’acquisition du

Grand Vallon et ses 40 hectares de terres agricoles et de la Bonde avec ses 75 hectares dont une trentaine d’hectares qui seront très vite mis en exploitations bio avec de jeunes agriculteurs motivés en recherche de terres.

Bien que je n’oublie pas les actions importantes menées dans le domaine du tourisme et de la gestion de nos déchets sur lesquelles je reviendrai, j’ai voulu que l’essentiel de cet édito porte sur la question agricole, simplement pour soutenir nos agriculteurs, écrasés par des réglementations, des normes et autres contraintes de plus en plus lourdes et aux conséquences dramatiques pour quelques-uns.

Tout en saluant la solidarité, le travail important des vice-présidents, des élus du conseil communautaire, et des équipes techniques et administratives de COTELUB je vous souhaite, chers concitoyens de notre magnifique territoire mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

4 L’ACTUALITÉ

6 DÉCHIFFRAGE
Le budget 2025



7 DOSSIER
Actions en faveur
du développement agricole

12 PROJETS
Nouveaux défis

15 PRÈS DE CHEZ VOUS
La mobilité s’accélère

17 ET SI ON SORTAIT ?



“ Nous devons aller vers les jeunes les plus éloignés de l'emploi ”

Rose-Marie Dumontier

Vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et des services à la population.

Adjointe au maire de la Tour d'Aigues.

« Une conseillère en insertion sociale et professionnelle de la Mission locale référente de COTELUB se déplace dans les communes avec un minibus aménagé pour informer les jeunes et les familles des différents dispositifs existants. Elle peut les orienter pour leurs diverses demandes : emploi, formation, logement, aide financière, rédaction d'un CV... » explique l'élue.

Jeunesse

COTELUB lutte contre l'isolement des jeunes avec la Mission Locale

La nouvelle vice-présidente doit mettre en place une politique jeunesse entièrement repensée, désormais étendue aux 12-25 ans. C'est en effet l'un des principaux constats issus de cette réflexion menée sur l'ensemble du territoire. Une convention a été signée entre la collectivité et la Mission locale du Luberon à destination des 16-25 ans, qui se concrétisera par le repérage sur le terrain de jeunes sortis du système scolaire, non accompagnés dans leur insertion sociale et professionnelle. Un accent particulier sera mis sur les jeunes en situation de décrochage scolaire.

En parallèle, la Mission locale organisera des visites d'entreprises du territoire et récoltera des offres d'emploi ou des propositions de stage de découverte des métiers qu'elle tiendra à disposition des jeunes. Depuis plus de trente ans, les Missions Locales s'appuient sur des dispositifs, mis en place par l'État et les collectivités (Région, Département, EPCI), pour développer un accompagnement global en direction des jeunes de 16-25 ans, en traitant l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, santé...

En travaillant plus étroitement avec la Mission Locale du Luberon, COTELUB fait un pas de plus en direction de cette jeunesse en difficulté qui ne doit pas être perdue de vue.

Mobilité

Fin des travaux au PEM de Grambois



L'utilisation du Pôle d'Échanges Multimodal à Grambois est possible malgré quelques travaux à finaliser.

Son inauguration par les élus de la Communauté de Communes est prévue début avril 2025.

Suivez l'actualité de COTELUB afin d'en savoir plus sur l'utilisation de l'abri vélos, sur nos réseaux sociaux.

Le Covoit Sud Luberon



Aller travailler et rentrer chez soi pour 1€ par jour ?

Grâce au covoiturage, c'est possible !

COTELUB lance un nouveau service public de transport « Le Covoit Sud Luberon », disponible sur l'application mobile Karos (à télécharger via GooglePlay ou AppStore).

Si vous êtes conducteur, vous êtes rémunérés 2€ par trajet.

Si vous êtes passager, vous ne payez que 0,50€ par trajet.

La différence est prise en charge par COTELUB, qui s'engage financièrement pour le développement du covoiturage, afin de soutenir le pouvoir d'achat, d'autant que le covoiturage est exonéré de charges sociales et d'impôts !

Les entreprises du territoire peuvent également rejoindre la communauté Le Covoit Sud Luberon pour leurs salariés.

→ Plus d'infos sur cotelub.fr, rubrique Qualité de vie/ Se déplacer/ Covoiturage



E NEUF ?

Développement économique



Éco-défis 32 professionnels

Relever les défis écologiques, nos commerçants en ont désormais pris l'habitude.

Plus de 13 étoiles ont donc été obtenues par les commerçants et artisans du territoire parmi les défis lancés pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement : recyclage et gestion des déchets, traitement de l'eau, énergie renouvelable, achats responsables, transport.

Ce qui leur a permis d'obtenir un label et un argument de vente indéniable auprès d'une clientèle sensibilisée à la protection de l'environnement. Les nombreuses initiatives proposées démontrent l'intérêt des professionnels pour engager leur activité dans une démarche de transition.

Cette opération nationale est développée depuis 2019, dans la région PACA, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Sud.

Au niveau local, la labellisation éco-défis a été mise en place dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat, la CCI de Vaucluse, et les deux communautés de communes Sud Luberon (COTELUB) et Pays d'Apt (CCPAL).

Transition écologique

COTELUB engagée pour l'habitat

“Bilan positif 6 mois après la signature de la convention”



Catherine Serra

Vice-présidente en charge de la communication, du PCAET et de la relation avec le PNRL
Adjointe au maire de Villelaure



Les aides de l'État sur la rénovation énergétique ont été fortement majorées depuis le 1^{er} janvier 2024. Pour les propriétaires les plus modestes, souvent retraités, ce taux peut atteindre **90 % de 70 000 € de travaux** sous réserve de réaliser des travaux d'ampleur et de fournir un audit énergétique.

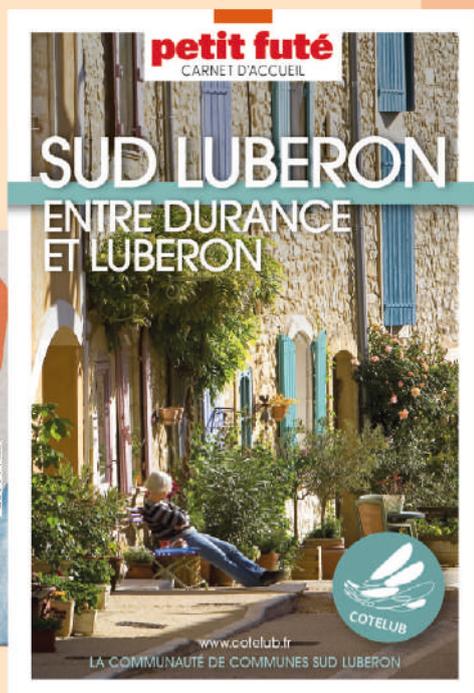
À l'initiative de la Communauté de Communes Sud Luberon COTELUB, la convention prévue de gré à gré, signée jusqu'au 31 Mai 2025, met en place la tenue d'une permanence mensuelle avec un conseiller de SOLIHA sur les communes suivantes :

- Cadenet
- La Bastide des Jourdans
- La Tour d'Aigues
- Mirabeau
- Villelaure

Cet ancrage local permet aux particuliers d'avoir un interlocuteur « unique et physique » pour les informer, les conseiller et les accompagner dans le financement de leur projet de réhabilitation de leur logement. Dans le cadre de sa mission, SOLIHA Vaucluse s'assure que les conditions et critères d'octroi des aides de chaque financeur sollicité sont respectés.

Depuis le début de l'année 2024, - 118 personnes ont pris contact avec SOLIHA Vaucluse pour bénéficier d'informations et, - 23 dossiers de demandes de subvention ont été déposés sur le territoire de COTELUB. Ces projets de travaux engendrent plus de 347 660 € de travaux pour 237 846 € de subventions cumulées. 15 % de ces travaux seront réalisés par des entreprises dont le siège se trouve sur COTELUB, et pour majorité par des entreprises locales, si on intègre Pertuis, la commune la plus représentée.

Comment accéder à ce service ?
Appeler COTELUB au 04 90 07 48 12
ou en écrivant à accueil@cotelub.fr



VERSION NUMÉRIQUE OFFERTE

Obtenez votre guide numérique en scannant le QR code

ou rendez-vous sur le site www.ebookfute.com avec le code avantage LGG2ST

Le budget 2025

de la Communauté de Communes Sud Luberon

Le budget primitif a été voté à l'unanimité jeudi 19 décembre 2024.
C'est un acte juridique qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Communauté de Communes pour une année civile.

Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité. Il traduit les orientations politiques de la Communauté de Communes et détermine les moyens à mettre en œuvre. Il comporte 2 sections.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

est l'ensemble des dépenses d'équipements, les dotations et subventions de l'Etat ainsi que la capacité « d'autofinancement » quand le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Budget d'investissement équilibré à hauteur de 9 197 546 €

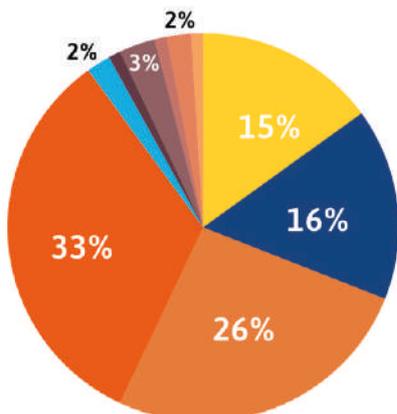
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

indique les charges et produits courants nécessaires au fonctionnement de la Communauté de Communes (entretien des équipements publics, des routes et de l'éclairage public, financement des services, contribution au syndicat en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, subventions, rémunération du personnel...).

Pour 2025, le budget de fonctionnement est de 17 153 017,83 €

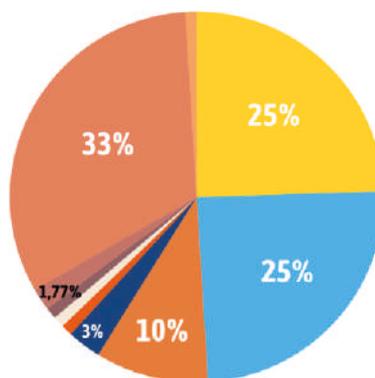
Répartition des dépenses réelles

- Attribution de compensation + FNGIR
- PTVA
- Charges de personnel
- Fluides, honoraires, maintenance
- Subventions aux associations
- Amortissements
- Emprunts
- GEMAPI
- Montant disponible pour l'investissement
- Parking de la Bonde
- Divers



Répartition des recettes réelles

- Taxe habitation, foncière bâti, non bâti
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- Recettes fiscales
- Redevance spéciale, revente de matières
- Loyer accrobranche, pépinière
- Remboursement des indemnités journalières de la sécurité sociale
- Virements
- GEMAPI
- PTVA
- Parking de la Bonde





DOSSIER

en faveur du **Actions développement agricole** une valeur inestimable

L'agriculture est indissociable du Sud Luberon tant elle a forgé l'identité du territoire, façonné ses paysages et contribue à son rayonnement.

Derrière la carte postale, le dur labeur de femmes et d'hommes prêts à relever le double défi économique et environnemental qui pèse sur la filière en pleine crise. Soumis à la pression urbaine, aux difficultés d'installation, aux aléas d'un climat dérégulé, écrasés par une réglementation toujours plus dense et incohérente, ils n'ont pas pour autant délaissé le travail de la terre.

La qualité des produits labellisés, et la transmission d'un savoir-faire ancestral allié à des équipements de pointe offrent au terroir une valeur patrimoniale inestimable. Au cœur de ces difficultés, la Communauté de Communes Sud Luberon, la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, et le Parc Naturel Régional du Luberon font front commun pour préserver cette richesse en soutenant le développement rural, clé de voûte de l'économie locale.

À l'échelle de l'intercommunalité, on mise sur les circuits courts pour multiplier les débouchés, créer des emplois, et limiter l'impact de l'activité sur l'environnement. Une nouvelle convention, signée avec la Société du Canal de Provence, prévoit la réalisation d'autres aménagements hydrauliques pour combler tous les besoins en eau du territoire et une politique foncière de rachat et de gestion des terres agricoles a été initiée afin de favoriser le regroupement de parcelles, éviter la spéculation, et permettre l'installation de jeunes exploitants.

COTELUB veut mieux protéger et dynamiser la forêt

Approbation du principe de la création d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) lors du conseil communautaire du 31 octobre 2024 dans le but de valoriser la filière bois et améliorer la lutte contre les incendies sur le territoire.

Avec ses 13 600 hectares, la forêt privée du Sud Luberon représente la majorité de la surface forestière du territoire, mais elle est morcelée entre une bonne centaine de propriétaires fonciers.

La catastrophe de 2017 a provoqué une prise de conscience.

COTELUB a été la première intercommunalité de France à s'engager dans la certification PEFC de ses massifs pour une gestion durable et raisonnée, permettant aux bois de monter en gamme grâce à des travaux favorisant l'épanouissement des arbres, avec notamment des « éclaircies » qui réduisent la densité de la forêt.

Si les 5 000 ha de forêts communales gérés par l'ONF sont quasiment tous certifiés, dans le privé, rares sont les propriétaires à faire la démarche.

L'ambition passe nécessairement par le regroupement d'acteurs privés/publics au sein d'une structure comme l'ASA. Ainsi pour cette création, l'adhésion des 2/3 de propriétaires représentant la moitié des surfaces ou la moitié des propriétaires représentant les 2/3 des surfaces sera nécessaire. Des agents du Centre national de la propriété foncière (CNPF) se chargeront de leur expliquer les avantages de cette solidarité : à la fois pour la sécurité de tous et pour faire fructifier un lopin de terre bien trop souvent inexploité.

« Il est opportun d'accompagner le regroupement de parcelles publiques et privées afin de mener une politique sylvicole cohérente, intégrée au projet de territoire, qui garantisse à la fois la sécurité face aux incendies et la valorisation de notre bois, insiste Geneviève Jean. Avec la certification PEFC, il pourra désormais être utilisé comme bois d'œuvre ». Donc, être vendu bien plus cher.



“ Beaucoup de propriétaires n'ont pas suffisamment de surface pour engager les moyens ou les compétences nécessaires à l'entretien de leurs forêts ”

Geneviève Jean

Vice-présidente en charge du projet de territoire, du SCoT, de l'agriculture et de la sylviculture.

Maire de Cabrières d'Aigues

Rencontre des caves coopératives du territoire

Vendredi 7 février, les élus ont rencontré les groupements de vignerons afin d'échanger sur les visions et stratégies à développer. Les élus de COTELUB ont affirmé leur soutien au monde agricole et leur participation financière à hauteur de 2,5 millions d'euros, au programme d'extension de l'irrigation des terres agricoles afin de suppléer les investissements de la Région et du Département. « Nous serons très attentifs au devenir des terres agricoles, des vignobles de notre territoire afin de limiter les impacts des comportements spéculatifs » affirment les élus de COTELUB aux administrateurs des caves Valdèze et Marrenon.

Dans le cadre du développement économique, il est

essentiel que la collectivité accompagne les projets structurants des filières agricoles de qualité autour du vin et de la diversification des productions notamment le maraichage, précise le président de COTELUB. Ainsi l'investissement réalisé, avec l'achat du Domaine de La Bonde, s'inscrit pleinement dans un projet d'amélioration qualitative et de diversification des productions agricoles du territoire.

De même les petits producteurs, coopérateurs ou pas, seront accompagnés et protégés, dans le même but d'une diversification et d'une meilleure qualité de production. Les élus ont donné rendez-vous prochainement aux coopérateurs afin de préciser leur collaboration.

Réalisation d'aménagements hydrauliques multi usages à vocation agricole avec la Société du Canal de Provence 2025 - 2034

La politique économique définie par la Communauté de Communes Sud Luberon s'appuie sur l'activité agricole et reconnaît le rôle indispensable qu'elle joue dans l'économie du territoire.

“La valorisation de l'agriculture locale est aussi une ambition forte portée par la Communauté de Communes Sud Luberon pour répondre aux enjeux liés à la souveraineté alimentaire”



Geneviève Jean

Vice-présidente en charge du projet de territoire, du SCOT, de l'agriculture et de la sylviculture,
Maire de Cabrières d'Aigues



Face à la crise et aux problématiques que connaît l'agriculture aujourd'hui, la Communauté de Communes Sud Luberon, par le biais du SCOT, a un rôle important à jouer en actionnant ses leviers prioritaires :

- La maîtrise de l'urbanisation,
- La protection des terres agricoles.

La Société du Canal de Provence (SCP) a planifié l'extension des réseaux hydrauliques permettant d'assurer un développement agricole durable, d'anticiper les effets de l'évolution climatique, et de maintenir une production agricole en quantité et en qualité.

La convention cadre de partenariat entre la SCP et COTELUB permet ainsi de répondre aux besoins d'adaptation liés à l'évolution du climat, de réduction de pression de prélèvement sur des ressources locales fragiles, ou d'accompagner la politique d'aménagement du territoire sollicitant de nouvelles ressources.

Elle doit également œuvrer à l'atteinte de l'objectif du SRADDET visant à zéro perte de surface irriguée.

Le partenariat permettra de définir les modalités de mise en œuvre du programme sur la période 2025-2034, dont le plan de financement, avec notamment :

- Le recensement des besoins en eau du territoire
- La concertation locale et l'accompagnement des projets auprès de tous les acteurs concernés : agriculteurs, autres usagers et institutionnels
- Le suivi du plan de financement et de la réalisation des projets d'aménagement
- La participation de COTELUB sera ainsi de 8,4 % du montant total des investissements réalisés sur son territoire à l'échelle du programme 2025-2034, sans dépasser la somme maximale de 2 500 000 € hors taxes.

En raison du besoin d'anticipation des renforcements des lignes de production, autofinancés à 100 % par la SCP pour un montant de 4,1 Millions d'Euros (pour l'ensemble de la concession en Vaucluse), l'assiette globale des dépenses est réduite, ce qui conduit pour chaque opération au plan de financement prévisionnel suivant :

- 33,4 %** Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- 33,4 %** Département de Vaucluse,
- 16,4 %** Autofinancement SCP,
- 8,4 %** Collectivités territoriales (COTELUB),
- 8,4 %** Bénéficiaires des réseaux dont les agriculteurs.

Les opportunités de financement qui se présenteraient au cours de la réalisation des aménagements pourront venir modifier ce plan de financement initial (aides FEADER, Etat...).

La convention cadre de partenariat entre la SCP et la Communauté de Communes Sud Luberon a été votée lors du conseil communautaire du 19 septembre 2024.

La signature officielle de cette convention a eu lieu le 6 mars 2025 au siège de la Société du Canal de Provence.

Sur le territoire de COTELUB, les opérations d'aménagement suivantes sont intégrées à ce plan :

- L'aménagement « Ansouis ouest »,
- L'aménagement « Ansouis est »,
- L'aménagement « Cadenet »,
- L'aménagement « Beaumont-de-Pertuis - Grambois La Bastide des Jourdans ».



De leur côté, arboriculteurs, vigneron, maraîchers, oléiculteurs travaillent aussi pour trouver des solutions alternatives, Quatre d'entre eux nous ont ouvert les portes de leur exploitation. Ils ont des parcours et des profils différents, mais sont



La fine fleur de l'amande à Cucuron

Ludivine et Fabien Dauphin font le pari de l'amande pour consolider la filière sur le territoire. La récolte commence à porter ses fruits...

Fabien, fils et petit-fils d'agriculteurs, décide de varier les cultures sur les terres familiales jusqu'ici réservées à la cerise destinée à l'industrie du fruit confit.

Encouragé par un plan de relance régional de la filière, le jeune arboriculteur commence donc à planter des arbres, deux variétés : Ferragnès et Lauranne, et prend la tête du Syndicat des producteurs d'amandes.

Grâce à des capteurs connectés à leurs téléphones, ils surveillent en temps réel les températures, prêts à intervenir au moindre risque de gel. Pour réchauffer leurs vergers de quelques degrés salvateurs, ils déploient des techniques astucieuses tout en installant des pièges destinés à détecter l'arrivée de la guêpe.

Leur objectif : limiter autant que possible les traitements afin de préserver l'équilibre fragile de leurs arbres. Il faut connaître parfaitement la topologie de ses parcelles. La culture est technique, précise et se pratique ici en raisonnée.

Des couverts végétaux ont été semés afin de garder les sols enherbés, plus frais l'été, et limiter leurs besoins en eau tirée du Canal de Provence. En 2023, la persévérance a fini par payer : 15 tonnes récoltées. La récolte

se déroule à l'automne, en octobre. L'écalage est indispensable pour prévenir le développement des toxines, suivi du séchage pour réduire le taux d'humidité et préserver la qualité des amandes. « *Il y a beaucoup d'étapes, mais de chacune dépend la qualité du fruit* », insiste la jeune femme qui mise sur le circuit court, de la production à la distribution « *pour valoriser au maximum le local* ». Après quelques années en coopérative, ils se sont lancés dans la vente en direct et ont écumé les marchés pour se faire connaître. « *L'idée était de trouver des acteurs du territoire sur qui s'appuyer* », confie-t-elle.

Le bouche-à-oreille a fonctionné. Douze ans et trois enfants après leur premier arbre, ils veillent sur 15 ha d'amandiers, 7 ha de cerisiers, ont agrandi leur entrepôt, inauguré leur atelier en février dernier, ont des dizaines de clients, un site de vente en ligne, un réseau fidèle d'épicerie fines, et l'amande du Luberon voyage dans la France entière. Une boutique de Pont-l'Abbé en Bretagne, un restaurant en Savoie, un autre en Alsace... « *Nos clients sont nos meilleurs commerciaux* », se réjouit Ludivine, reconnaissante du hasard de ces rencontres fructueuses.



Fabien et Ludivine Dauphin,
SARL LCDA, 378 A chemin du Coulet de Ribes - 84 160 Cucuron
www.lechantdesamandes.fr



Léo Coupat mouline à la Bastide du Laval

Le jeune oléiculteur ne manque pas d'idées pour relever les défis qui attendent le plus grand moulin du territoire ouvert à Cadenet par ses parents en 2014. Aujourd'hui, leur huile d'olive certifiée bio bardée de médailles est cuisinée à l'Élysée et jusqu'à 1200 apporteurs se pressent tous les ans au moulin pour que leur récolte soit triturée façon Bastide du Laval.

Les Coupat investissent dans la construction de leur moulin : un subtil mélange de technologie de pointe et de méthode artisanale pour approcher au plus près le produit raffiné qu'ils ont en tête.

La chaîne continue vient de Toscane et l'extraction se fait à froid, sans ajout d'eau au cours de la trituration afin que l'huile conserve au maximum les arômes de l'olive. Depuis quatre ans, c'est Léo qui fait tourner le moulin doté d'une deuxième ligne de production. En plus d'un Master en management et d'un diplôme d'oléologue, le jeune trentenaire est dégustateur officiel du conseil oléicole international ! Il en sourit : « *Ce conseil est la plus grande instance de l'huile d'olive. Grâce à ce statut, je maîtrise mon produit de la récolte à la mise en bouteille en passant par l'assemblage.* »

Son rêve à lui : « *Créer le Disneyland du déchet et tout commercialiser sur place, en circuit ultra-court.* » Un objectif à la fois économique et écologique.

En effet, à la première extraction, seuls 20 % du fruit sont utilisés ; le reste est un amas d'eau, d'huile résiduelle, de pulpe d'olives et de noyaux.

Alors, cette année, le moulinier avait dans l'idée de réaliser une deuxième extraction à chaud pour séparer les différents éléments destinés à être recyclés : la nouvelle huile pour la cuisine ou la cosmétique, les eaux chargées en antioxydants pour la pharmacie, la pulpe pour l'engrais ou la nourriture animale, et le noyau pour les chaudières biomasse, comme au moulin.

Plein de ressources comme l'olivier, Léo Coupat a une deuxième vocation : la transmission d'un savoir-faire. Il contient un volet pédagogique avec des formations dispensées par « France Olive » tout au long de l'année. « *Avec nos 4000 arbres, on ne peut pas satisfaire la demande. Alors on forme nos apporteurs pour qu'ils optimisent leur récolte qu'on achète. Tout le monde y gagne eux et nous. Cela contribue à redynamiser la filière locale.* »



Bastide du Laval, chemin de La Royère 84160 Cadenet.
04 90 08 95 80 | www.bastidedulaval.com
Moulin ouvert au public du Lundi au Samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h

indispensables à leur survie : diversification des cultures, commercialisation des déchets ou encore tourisme agricole. tous liés par une même exigence : le respect du terroir.

Thomas Montagne, la liberté chevillée au cep

L'ancien président des vignerons indépendants installé sur le domaine familial, à Mirabeau, subit la crise, mais reste fidèle à sa passion et à sa singularité.

Quatrième génération de vignerons sur le domaine où se côtoient vignes (35 ha) et grandes cultures (100 ha) au pied du massif du Luberon, Thomas Montagne est un peu l'incarnation de la crise qui secoue la profession. Le vin ne fait plus recette.

L'aïeul Théodore Barataud s'est orienté vers la viticulture conscient du fort potentiel de son terroir. Le sol est calcaire et argileux, et ici, la rivière se fraye un chemin entre deux falaises créant un microclimat bénéfique à la vigne, ainsi protégée, jusqu'à cette année, des gelées printanières. Pour réaliser son projet, il investit dans la construction d'une cave moderne où s'aligne une batterie de douze foudres et installe une machine à vapeur actionnant pompes et égrappoir.

L'équipement, à la pointe du progrès pour l'époque, est utilisé par le grand-père, puis le père de Thomas Montagne, Marien, qui fait le choix audacieux de planter deux hectares de Pinot noir en VDQS (Vin délimité de qualité supérieure) au début des années 80, profitant de ce microclimat idéal. C'est un succès et le Pinot noir devient la particularité du domaine puisque Château de Clapier est l'unique représentant de ce cépage bourguignon en aire d'appellation Luberon.

Lorsqu'il succède à son père, Thomas construit un nouveau chai de vinification avec cuves en inox ; la cave et les foudres en chêne du grand-oncle, parfaitement conservées, sont mises au repos et visitées lors d'animations autour de l'œnologie. Il fait le pari d'un rendement plus faible mais plus qualitatif, et vend principalement sur le territoire, cavistes, restaurants, hypermarchés... Ses cuvées sont très personnelles et baptisées du champ lexical de son autre passion, la musique classique : Concerto, Vibrato, Soprano, Tessiture... Il fait de la « Haute Valeur Environnementale », et pratique une viticulture traditionnelle, en lien étroit avec la nature et la terre. Pour surmonter les défis liés au dérèglement climatique, le vigneron a une partie de la réponse : « Il faudrait aller vers des cépages plus résistants, mais ça veut dire utiliser des OGM, ce qui est interdit... Pour échapper au gel, il faut pourtant parvenir à retarder la vigne de quelques jours. »



Château de Clapier, 1833 route de Manosque - 84 120 Mirabeau.
04 90 77 01 03 | www.chateauDECLAPIER.com
Ouvert du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

La Bastidonne, le laboratoire de la pistache

Jean-Louis Joseph a récolté ses premières pistaches cette année, six ans après avoir réintroduit l'arbre fruitier sur le territoire.

Engagé très tôt dans une démarche de développement durable et d'agriculture bio, il s'est emballé à l'idée de relancer la filière de la pistache en Provence où la culture est abandonnée depuis le milieu du siècle dernier.

Le projet lui a été suggéré par son ami, Olivier Baussan, fondateur de l'Occitane à la tête de la Confiserie du Roy René. Le pistachier est un arbre qui résiste très bien aux longues périodes de sécheresse, donc il est parfait pour s'adapter aux contraintes liées au dérèglement climatique. La pistache est redevenue à la mode.

« Pourquoi ne pas faire renaître cette culture ancestrale sur notre territoire ? La pistache est cultivée depuis le VII^e siècle ici, elle a disparu avec la mécanisation, comme l'amande. Quand le tracteur est arrivé, on a planté des vignes car c'était plus rentable. » L'arbre est facile à vivre, mais le fruit délicat à traiter. « Nous devons offrir aux agriculteurs un itinéraire technique sérieux et des variétés adaptées au territoire. Pour réactiver une filière, on a besoin de fondations solides », insiste-t-il.

Après la création d'une association, « Pistache de Provence », Jean-Louis Joseph voyage aux quatre coins de la région puis de la planète pour parfaire son expertise et dénicher les variétés compatibles avec le climat et la terre du Luberon. « Pour la Provence, il faut des variétés à

cycles végétatifs courts. Le pistachier fleurit fin avril et la récolte débute en septembre. » Ses plantations servent de parcelles expérimentales et la Société du canal de Provence y installe deux stations agrométéo.

Une fois récoltées, les pistaches sont lavées puis envoyées sécher à Ansouis avant d'être confiées à la casserie de Villars, près d'Apt, en attendant la future casserie prévue à La Bastide des Jourdans. Les marques « Pistaches de France » et « Pistaches de Provence » ont été déposées et Jean-Louis Joseph ambitionne non seulement la structuration de la filière, mais aussi la construction d'outils de transformation. « D'autres producteurs s'y mettent, se réjouit-il. À Lourmarin, Lauris, La Tour d'Aigues, La Bastide des Jourdans, ça commence. Ils ont compris que cet arbre résistant habille bien une parcelle dont on ne sait trop que faire et peut être une alternative. » Quelques 1 400 pistachiers issus de l'agriculture biologique poussent aujourd'hui en Luberon.



Domaine du Chante Coucou,
1907 chemin de Galance, 84120 La Bastidonne.
www.chantecoucou-luberon.com

PROJETS

Enfance et jeunesse

Mieux accompagner nos familles au quotidien

Dans le cadre de sa politique soutenue en direction des familles, la Communauté de Communes Sud Luberon COTELUB met l'accent sur l'augmentation de sa capacité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

D'ores et déjà, 18 places supplémentaires doivent être ventilées entre les crèches de Mirabeau et de La Bastide des Jourdans qui vont bénéficier de nouveaux locaux plus spacieux. L'une pourra recevoir jusqu'à 32 places au lieu de 25 (une étude de faisabilité sera lancée afin de définir les besoins exacts en mode d'accueil selon les besoins des familles, avec une réflexion pour l'accueil des 2 ans et demi/3ans) et l'autre doublera sa capacité, passant de 10 à 21 places. COTELUB consacre 1,4 million d'euros par an à la gestion des 6 crèches du territoire, confiée à la SPL du Pays d'Aigues dans le cadre d'une délégation de service public.



“ Nous aurons 18 places de plus en crèche d'ici à la fin du mandat ”

Rose-Marie Dumontier

Vice-présidente en charge de l'enfance, la jeunesse et des services à la population.

Adjointe au maire de La Tour d'Aigues.



Tourisme

Les perspectives 2025

Depuis le 1er avril, l'Office de Tourisme est intégré à la Communauté de Communes Sud Luberon

Jean-Marc Brabant, Vice-président en charge de la mobilité, de la culture, du tourisme, des associations, des infrastructures et des travaux spécifie que « c'est dans cet écrin naturel et préservé, auxquels les touristes adhèrent, que la Communauté de Communes a souhaité intégrer l'Office de tourisme pour renforcer le lien avec les socioprofessionnels du territoire ».

A ce jour, l'Office de tourisme, en régie, est administré, sous l'autorité du président de la Communauté de Communes, et par un conseil d'exploitation, dont le président est Jean-Marc Brabant.

Il est composé de 17 personnes :

un collège de 9 conseillers communautaires titulaires et un collège de 8 représentants titulaires sélectionnés parmi des acteurs et prestataires du tourisme, désignés par délibération du conseil communautaire.

« Il y a une forte volonté de développer la promotion touristique, afin de dynamiser le développement économique de la Communauté de Communes du Sud Luberon » précise Robert Tchobdrenovitch, Président de la Communauté de Communes Sud Luberon.

Ainsi, pour garantir un service de qualité aux visiteurs et promouvoir efficacement le territoire, l'Office du tourisme répond aux missions suivantes :

Assurer

- l'accueil et l'information des visiteurs
- la promotion de l'offre touristique du territoire communautaire
- l'élaboration des données statistiques de fréquentation
- la coordination des acteurs locaux du tourisme, publics, privés et associatifs
- la diffusion des informations relatives aux hébergements, restauration, monuments, sites touristiques et/ou culturels, événements, animations, et autres informations pratiques.

Organiser

- des manifestations et animations locales ayant pour finalité le développement touristique du territoire

Participer

- l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique touristique locale avec les différents partenaires

Réaliser et commercialiser

- des prestations de services touristiques



“ Le tourisme représente le vecteur essentiel du développement économique ”

Jean-Marc Brabant

Vice-président en charge de la mobilité, de la culture, du tourisme, des associations, des infrastructures et des travaux.
Maire de Cadenet

Thématiques mises en lumière

L'art de vivre :

Slow tourisme : bien-être et hospitalité

Oenotourisme : animations dans les Domaines viticoles

Richesse du terroir : produits locaux, gastronomie, marchés de producteurs, savoir-faire culinaire.

Les itinérances douces et activités de pleine nature :

randonnées vélo, pédestres et équestres.

Le patrimoine, les visites de sites (châteaux), l'artisanat et le savoir-faire :

expériences immersives et digitales, approches communautaires et participatives,...

L'évènementiel :

favoriser l'émergence d'un ou deux événements forts par an : concerts, expositions,...



De gauche à droite : Maryon Aumont, Aurore Chantal, Anne Debanne, Jean-Marc Brabant, Marion Caboche, Charlene Bender et Fanny Poracchia

Environnement

Et si on se lançait un nouveau défi ?

La nouvelle ambition de COTELUB en matière de tri sélectif

Lors du conseil communautaire du 29/09/2024, la candidature de la collectivité à un appel à projets a été approuvée afin de bénéficier de mesures d'accompagnement pour optimiser la collecte d'emballages ménagers et de papiers: le point noir du tri sur le territoire.



“ Réussir à sortir emballages et papiers de nos sacs poubelles ”

Karine Mouret

Vice-présidente en charge de la collecte et du traitement des déchets, prévention et valorisation des déchets
Maire de Peypin d'Aigues

traiter est plus onéreuse qu'une tonne d'emballages, mais impactent aussi l'environnement puisque ces emballages mal orientés seront malheureusement incinérés ou enfouis au lieu d'être recyclés». Malgré l'installation de colonnes jaunes, « emballages et papiers », sur le territoire avec l'extension des consignes de tri, les quantités d'emballages collectées sont deux fois moins importantes que sur l'ensemble du département. « Le tri est de moins en moins bien fait. Le sac poubelle reste le premier réflexe alors qu'il doit être le dernier auquel on pense quand on jette un objet », rappelle l'élue.

Pour couper court à ces mauvaises habitudes qui perdurent, COTELUB a décidé d'un plan de bataille :

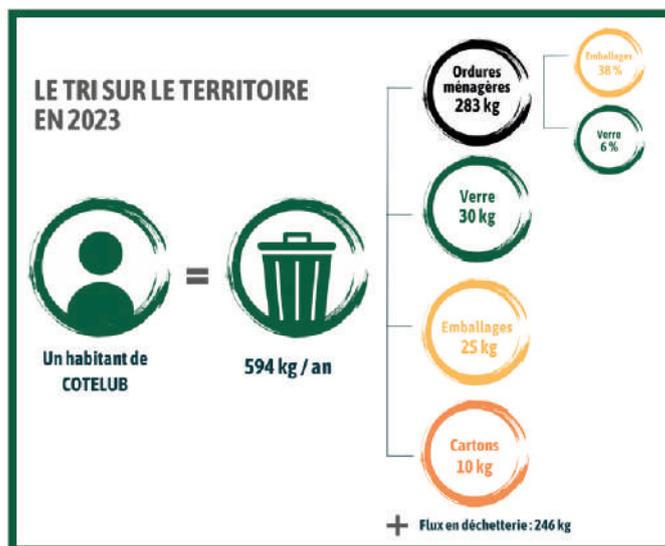
- Rafraîchir les colonnes d'emballages et verre,
- Remplacer les bacs roulants à carton par des colonnes cartons
- Identifier les points les plus pertinents pour rassembler les flux
- Monter en puissance, lors d'événements estivaux sur le territoire, avec des dispositifs temporaires
- Mettre en place une campagne de communication

Ce sont donc autant de pistes envisagées pour inciter la population à trier davantage

Estimée à 300 000 euros, cette ambition peut être financée à hauteur de 70% par CITEO/Adelphe, la filiale de l'éco organisme CITEO dont la mission principale est de réduire l'impact environnemental des emballages ménagers (cartons, plastique, aluminium, verre...) et des papiers graphiques (journaux, prospectus...). Le conseil communautaire a approuvé la candidature de la collectivité au dernier appel à projets lancé par Adelphe afin de pouvoir bénéficier des mesures d'accompagnement. Cette nouvelle initiative souligne l'ambition de COTELUB de s'engager pleinement dans la prévention des déchets, dont le premier plan dédié aux déchets ménagers et assimilés a été adopté en 2023 et intégré au Plan climat air-énergie. Sa réactivité en matière de biodéchets, en misant sur le compostage, a d'ores et déjà permis une légère baisse du tonnage des déchets ménagers, moins de 12 tonnes de 2022 à 2023.

C'est le nouveau défi que se lance la Communauté de Communes Sud Luberon en matière de tri sélectif.

« L'an dernier, chaque habitant du territoire a produit en moyenne 283kg de déchets, dans lesquels nous y trouvons encore 38% d'emballages et papiers, déplore Karine Mouret, Vice-présidente. De mauvais réflexes, qui génèrent un coût certain car une tonne de déchets ménagers à collecter et



DISPONIBLE DANS CHAQUE MAIRIE

& COTELUB



3 000 disques ont déjà été distribués sur le territoire pour sensibiliser de façon ludique jeunes et moins jeunes aux bons gestes de tri.

La mobilité, un maillage

de plus en plus fort



Construction à Grambois du deuxième pôle d'échanges multimodal (PEM) du territoire, nouvelle plateforme de covoiturage, promotion de la pratique du vélo avec le lancement du premier guide des itinéraires cyclables : COTELUB multiplie les alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Coup d'accélérateur sur la mobilité !

Plusieurs options : vous pouvez prendre le vélo...



COTELUB vient en effet de concevoir, avec l'aide technique et financière de l'Ademe, le premier guide des itinéraires cyclables du territoire. Diffusé dans les communes, exposé sur les marchés et disponible dans sa version dématérialisée sur le site internet cotelub.fr, ce guide est à destination de tous les habitants, cyclistes passionnés ou amateurs. Il matérialise des itinéraires pour se rendre d'un village à l'autre du territoire, en empruntant les chemins communaux ouverts à la circulation, compatible avec une pratique cyclable et jalonnés de panneaux directionnels ou pictogrammes au sol.

Des idées et des conseils d'adeptes de la petite reine enrichissent ce guide, compagnon idéal pour toute balade dans le Sud Luberon.

« Ce guide représente notre engagement à promouvoir des solutions de mobilité respectueuses de l'environnement, à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et à créer des espaces plus conviviaux », se réjouit Jean-Marc Brabant, Vice-président en charge de la mobilité, rappelant que « le développement de la pratique cyclable est un enjeu fort du territoire ».

Le Covoit
Sud Luberon

...ou essayer le covoiturage !



COTELUB a décidé de remplacer « RezoPouce », qui n'était pas concluant, par un service de covoiturage via Karos, l'application numéro 1 du covoiturage sur les trajets domicile-travail.

Le fonctionnement est simple et rémunérateur. Les trajets ayant une origine et/ou une destination sur le territoire seront pris en charge par la collectivité : les conducteurs pratiquant le covoiturage percevront 2€ par passager, pour un trajet allant de 2 à 20 km. Ils pourront même gagner 10 centimes supplémentaires par kilomètre si le trajet dépasse 20 km.

De son côté, le passager paiera son trajet 0,5 € au lieu de 2 € jusqu'à 20 km, puis 10 centimes par km au-delà, et sera assuré de son retour en cas de trajet annulé puisqu'un taxi ou un Uber lui sera envoyé. Petit plus, les covoitureurs bénéficient également d'une prime covoiturage (plus d'infos sur cotelub.fr/rubrique qualité de vie / se déplacer / le covoiturage).

« Les avantages sont indéniables, vante l' élu. Nous avons calculé que cela représente pas moins de 120 € d'économies par mois sur le budget auto et 1,5 tonne de CO2 en moins par an ».

La mobilité un maillage du territoire grandissant

PEM À Cadenet et à Grambois

Après Cadenet, c'est Grambois qui accueille son pôle d'échanges multimodal (PEM), zone de connexion entre plusieurs modes de transport priorisée dans le schéma de mobilité rurale, au Moulin du Pas.

Il y a 19 places, dont certaines dédiées au covoiturage, des bornes de recharge électrique, un abri-vélos et un nouvel abribus, un cheminement piéton sécurisé avec un éclairage public adapté et un aménagement paysager de qualité afin de fondre cet équipement dans la nature.



“ Notre objectif est de réduire l'usage de la voiture individuelle sur le territoire du Sud Luberon. C'est essentiel pour protéger le climat ”

Jean-Marc Brabant

Vice-président en charge de la mobilité, de la culture, du tourisme, des associations, des infrastructures et des travaux.
Maire de Cadenet

2 futurs PEM sur le territoire pour 2025 !

PEM À Villelaure

Route de la chapelle, un pôle d'échanges multimodal va voir le jour sur lequel seront positionnés un casier et des racks à vélo COTELUB, des bornes de recharge pour véhicules électriques et des places de covoit dédiées. Une réflexion est menée pour ajouter un espace de tri, une plateforme de compostage et une colonne enterrée d'ordures ménagères.

PEM À Mirabeau

Situé au lieu-dit de La Baume, le long de la RD 996 et en face de l'ancienne halte ferrée, le projet de création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) sur la commune de Mirabeau vise à déployer un nouvel équipement dédié aux mobilités.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion et une action globale visant à mailler l'ensemble du territoire intercommunal de PEM en plusieurs endroits stratégiques.

L'objectif est d'inciter à la pratique des modes alternatifs à la voiture individuelle (transports collectifs, covoiturage, vélos...) en proposant des lieux de regroupement pratiques, confortables et sécurisés.

Plus largement, le projet de Mirabeau s'inscrit dans une volonté de rouvrir la halte ferrée SNCF à proximité directe et de développer l'attractivité du réseau de bus et ferroviaire pour toutes les personnes venant du bassin aixois et travaillant sur Cadarache.

Groupement de maîtrise d'œuvre :
SUEZ Consulting
Atelier Le Fur Paysage

Foncier : maîtrisé par COTELUB

Calendrier : Travaux prévus de mars à octobre 2025 (8 mois)

Le projet s'articule autour de plusieurs équipements publics assurant le bon fonctionnement du PEM :

- 48** Places de stationnement dont certaines dédiées aux PMR (2 places) et covoiturage (4 places)
- 1** Abri vélo sécurisé proposant de la recharge de vélos électriques équipé d'une pergola
- 2** Places de stationnement équipées d'une borne de recharge électrique pour voitures motorisées
- 4** Places de stationnement 2 roues motorisées
- 1** Cheminement piéton sécurisé
- 1** Arrêt de transport en commun dans les deux sens de desserte

ET SI ON SORTAIT ?

Les rendez-vous en 2025

02
AVRIL
2025

LE SALON DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

La Communauté de Communes Sud Luberon vous donne rendez-vous à Cadenet pour la 2ème édition de son Salon de l'Economie et de l'Emploi.
Retrouvez tout le programme sur cotelub.fr / rubrique développement économique / soutenir l'activité

02 AVRIL 2025
09H30 - 16H30

#2 Salon DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

APPORTEZ VOTRE CV

Rencontrez, échangez, postulez !

CADENET | SALLE YVES MONTAND

ENTRÉE LIBRE

Buvette et restauration sur place

Scannez moi pour accéder au programme

www.cotelub.fr En partenariat avec

17
MAI
2025

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes Sud Luberon vous donne rendez-vous à Villelaure pour la 4ème édition de sa Journée du Développement Durable.
Retrouvez tout le programme sur cotelub.fr / rubrique qualité de vie / les festivités

SAMEDI 17 MAI
Parc du château
84 530 VILLELAURE

Fête de l'Environnement

Journée du **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ENERGIE ENVIRONNEMENT

ANIMATIONS ESCAPE GAME CINÉMA

MARCHÉ ARTISANAL ET LOCAL

SPECTACLE & MUSICAL

sur place

Les rendez-vous festifs dans vos communes

MUSÉE DE LA VANNERIE
d'AVRIL à OCTOBRE 2025

TOUS LES JOURS sauf le mardi
de 10h à 13h et de 15h à 18h

4 avenue Philippe de Girard - 84160 Cadenet

INFORMATIONS SUR cotelub.fr et sud-luberon-tourisme.fr

**SUD LUBERON
TOURISME**



Scannez-moi pour retrouver l'agenda des manifestations sur le territoire

LA COMMUNAUTÉ DE

Les horaires d'ouverture

Siège social

Lundi, Mardi et Jeudi
9h - 12h et 14h - 16h30

Mercredi et Vendredi
9h - 12h

Pôle environnement

du Lundi au Samedi
8h - 11h45
14h - 17h45

du Lundi au Samedi
8h - 11h45
13h30 - 17h15

Jeudi
8h - 11h45

Jeudi
8h - 11h45

Dimanche
9h - 11h45

Dimanche
9h - 11h45

Fermetures annuelles : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre



Le service des encombrants

COTELUB vient jusqu'à chez vous pour collecter vos monstres (objets volumineux) :

Je m'inscris sur la liste en appelant au
04 90 07 48 12 / Tapez 1

La prise de rendez-vous est obligatoire auprès de la Communauté de Communes.

Il faudra sortir les objets à l'extérieur, devant votre domicile.

Jours de collecte par commune

Mardi :

La Bastide des Jourdans
Grambois
Saint-Martin de La Brasque
La Motte d'Aigues
Sannes
Vitrolles-en-Luberon

Jeudi :

Ansouis
Mirabeau
Peypin d'Aigues
Villelaure

Mercredi :

La Bastidonne
Beaumont de Pertuis
Cabrières d'Aigues
Cucuron

Vendredi :

Cadenet
La Tour d'Aigues

Trash Spotter, comment ça marche ?



Trash Spotter

À travers Trash Spotter, le territoire de COTELUB est présent sur une application collaborative, véritable outil de poche, qui permet d'agir concrètement lorsque vous croisez des dépôts sauvages : vous pouvez les signaler à COTELUB. **L'idée est de donner l'occasion à chacun de devenir acteur de la protection de l'environnement.**

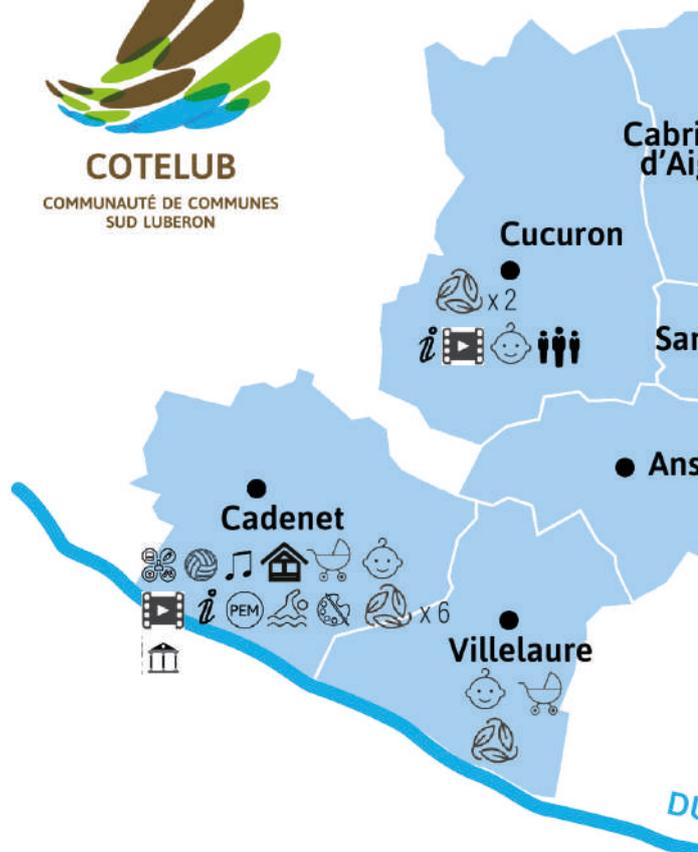


TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
EN SCANNANT LE
QR CODE

À VOTRE



COTELUB
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD LUBERON



Pour bénéficier d'un composteur

Vous avez un jardin ou une maison avec un extérieur ?

Optez pour le composteur individuel offert par COTELUB !

COMMUNES

SERVICE

 **ZA**
Zone d'Activités

 **Pôle Environnement**
Déchetterie

 **Plateforme de compostage**

 **Tourisme**
Relais d'information

 **Musée**
Musée de la vannerie - Cadenet

 **Parc acrobatique**
Forest sensation

 **Étendue d'eau**

 **Cinéma avec tournées itinérantes**
Le cigalon - Cucuron
La strada - Cadenet

Petite enfance

-  6 crèches
-  2 relais petite enfance avec itinérance
-  1 lieu d'accueil enfants parents - Cadenet
-  1 maison des assistantes maternelles - Grambois

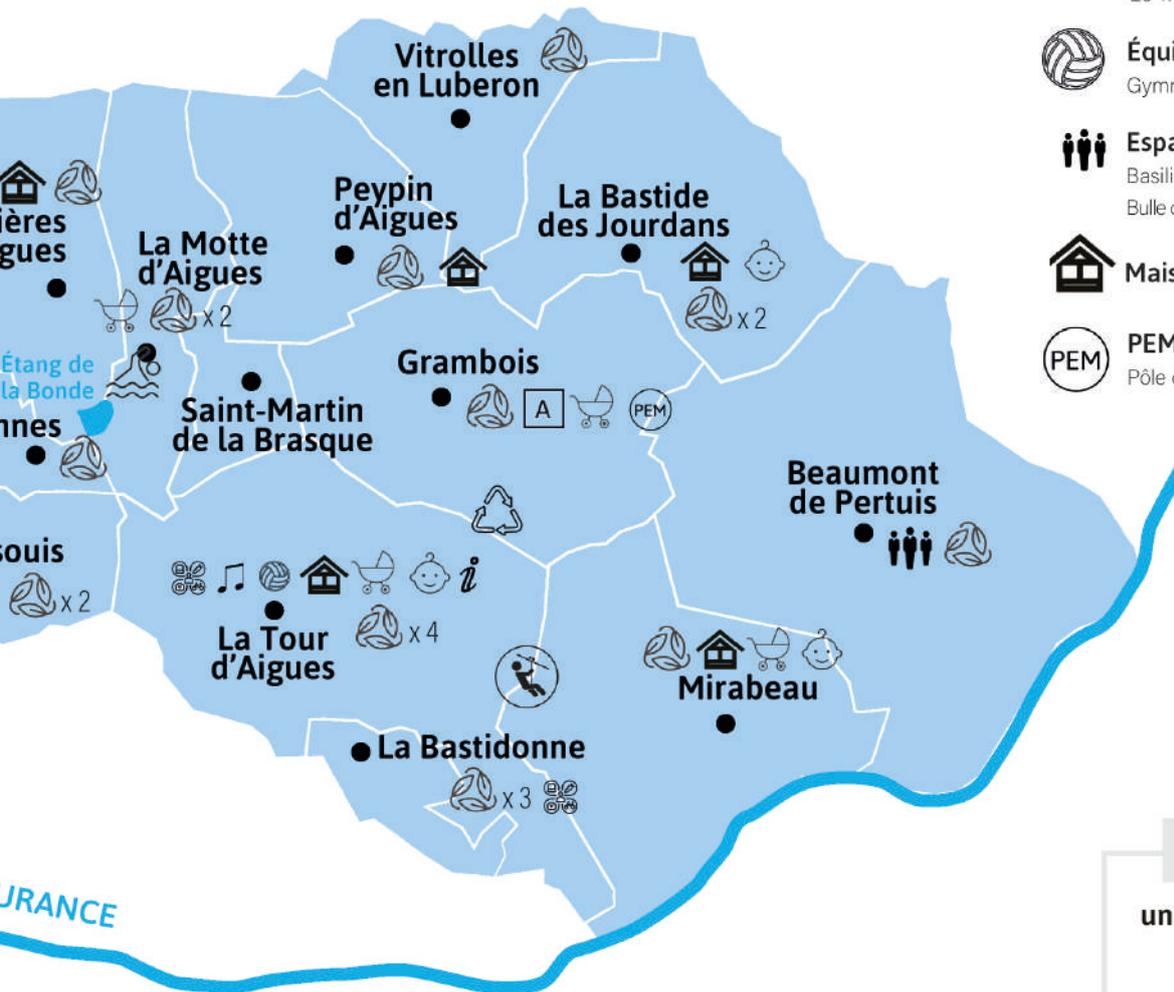
 **Jeunesse**
Le kiosque - Cadenet
Le Transfo - La Tour d'Aigues

 **Équipements sportifs**
Gymnase et plateaux sportifs

 **Espace de vie sociale**
Basilic diffusion-Cucuron
Bulle du Lub' - Beaumont de Pertuis

 **Maison France Services**

 **PEM**
Pôle d'Échange Multimodal



Pour obtenir

un sac déchets verts



**un badge d'accès
à la déchetterie**



**un badge d'accès
à un abri vélo**



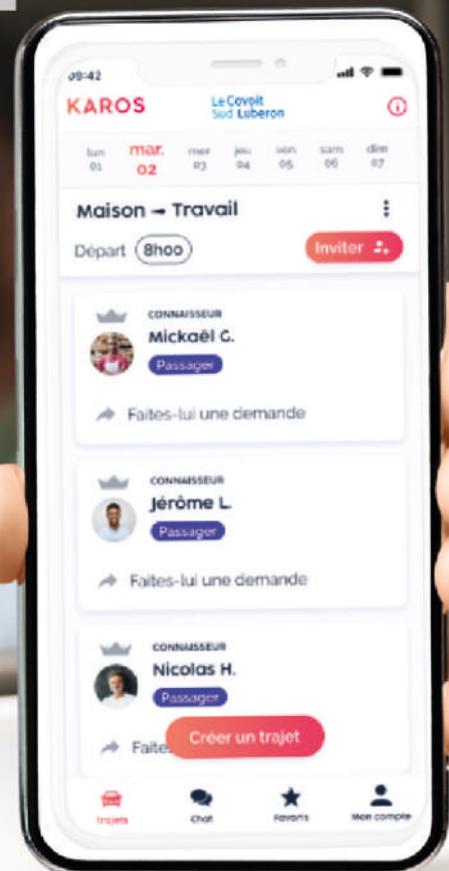
COTELUB facilite la mise en œuvre de la réglementation en faveur du tri des biodéchets à la source en offrant à chaque foyer du territoire **un composteur en bois de 300 litres** (L 72 cm, P 68 cm, H 84 cm).



Le Covoit Sud Luberon

Le service
incontournable pour

**VOS TRAJETS
DU QUOTIDIEN !**



Téléchargez l'appli
pour covoiturer



Économies et convivialité
garanties